Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 126 (2003)

Artikel: Plantes invasives : rapport pour le canton de Neuchâtel en 2002
Autor: Druart, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-89597

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PLANTES INVASIVES
RAPPORT POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL EN 2002

PHILIPPE DRUART

Laboratoire de botanique évolutive de l'Université de Neuchâtel, rue Emile-Argand 11, 2007 Neuchâtel, Suisse - E.mail: Philippe.Druart@Unine.CH

Mots-clefs: Adventice, envahissant, flore, néophyte, Neuchâtel (CH).

Key-words: Adventious, invasive, flora, neophyte, Neuchâtel (CH).

Résumé

Une liste des espèces végétales invasives (= envahissantes) observées dans le canton de Neuchâtel est présentée. Pour chaque espèce, la nature et le degré de menace sont établis et des mesures sont proposées en vue de réduire ces menaces, en particulier contre trois espèces: *Ambrosia artemisiifolia*, *Reynoutria japonica* et *Impatiens glandulifera*.

Zusammenfassung

Eine Liste invasiver Arten, welche im Kanton Neuenburg beobachtet wurden, wird vorgestellt. Für jede Art schlagen wir einen Gefahrengrad und Massnahmen zur Eindämmung vor, im Besonderen bezüglich der drei Arten: *Ambrosia artemisiifolia*, *Reynoutria japonica* und *Impatiens glandulifera*.

INTRODUCTION

Depuis quelques années les botanistes qui s'occupent de plantes menacées ou intéressés par les changements qui surviennent dans l'environnement ou la dynamique des espèces végétales ont commencé à se préoccuper de l'expansion, voire la prolifération de certaines espèces.

Auparavant, ce thème n'intéressait que les spécialistes des "mauvaises" herbes, concurrentes des plantes cultivées. Une toute jeune discipline lui a été d'ailleurs consacrée, la malherbologie.

En Europe francophone, le détonateur de ce changement d'attitude a été probablement la parution en 1995 du très beau livre de Philippe Jauzein: "Flore des champs cultivés". Plusieurs questions ont été soulevées, qui sont encore sans réponse. Les plantes invasives peuvent-elles, dans certaines situations, concurrencer voire détruire des populations d'une espèce indigène à forte valeur patrimoniale? Quel est le coût économique et social de la prolifération de certaines espèces, indépendamment des zones cultivées? Devons-nous nous prémunir contre ces espèces? Quel types d'interventions pouvons-nous proposer?

Un groupe de travail "Néophytes envahissantes en Suisse" a été créé en 2001 au sein de la CPS (Commission Suisse pour la Conservation des Plantes Sauvages), sur mandat de l'OFEFP (Office Fédéral de l'Environnement des Forêts et des Paysages) Il a pour but de documenter la situation des néophytes[1] envahissantes en Suisse et de définir si besoin est les mesures de lutte appropriées. Une liste noire des néophytes envahissantes en Suisse, dont les effets négatifs sur l'environnement naturel ont été démontrés, a été éditée par cet organisme. De même qu'une liste grise des néophytes envahissantes en Suisse, dont les effets négatifs sur l'environnement naturel n'ont été démontrés pour l'instant que dans des pays limitrophes.

Dans le canton de Neuchâtel, une première réunion sur ce thème a eu lieu à au Laboratoire de botanique évolutive de l'Université, à l'initiative de Michel Horner, le 19 février 2002.

Dans le présent article, nous présentons la situation des plantes invasives dans le canton de Neuchâtel à fin 2002.

1. LISTE DES PLANTES INVASIVES PRÉSENTÉES EN 2002 DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Ailanthus altissima Signalé depuis 1963, d'abord sur la voie ferrée à Cormondrèche; plus de 10 populations.

Ambrosia artemisiifolia Signalé depuis 1971, d'abord au temple de Corcelles; sporadique.

Artemisia verlotiorum Signalé depuis 1947, d'abord à Neuchâtel au port de la Maladière; 3 populations

Brassica napus Signalé depuis 1923 en gare de Colombier. Encore considéré comme rare par PAROZ & DUCKERT-HENRIOD (1998). Très répandu sur tout le réseau ferré neuchâtelois, plus de 50 populations (DRUART & DUCKERT-HENRIOD, 2000).

Brassica rapa Signalé au XIXe siècle, surtout dans le Vignoble et considéré comme envahissant par SPINNER (1918); a régressé drastiquement, en même temps que sa culture, actuellement moins de 5 localités

Buddleia davidii Signalé depuis 1971 au pied du Jura, d'abord à Neuchâtel à Vauseyon, au-dessus de la voie ferrée; plus de 30 populations.

Elodea canadensis Signalé depuis 1884, d'abord au port de Neuchâtel; 7 populations, en régression, concurrencé par *Elodea nuttallii*.

Elodea nuttallii Signalé depuis 1999, d'abord à Marin (lac de Neuchâtel); 2 populations en 2002. Nombreuses autres populations observées en 2003.

Erigeron annuus s.str. Signalé depuis 1973, d'abord à Travers; plus de 100 populations.

Erigeron annuus subsp. septentrionalis Signalé depuis 1992, d'abord à Neuchâtel, à l'Institut de Chimie; plus de 10 localités

Geranium robertianum subsp. *purpureum* Signalé depuis 1990, d'abord à Couvet; plus de 30 populations.

Heracleum mantegazzianum Subspontané et naturalisé depuis 1970, signalé d'abord dans la ripisylve de la Tène (Marin-Epagnier) ; plus de 12 populations.

Impatiens glandulifera Signalé depuis 1971, d'abord à St Sulpice et Cormondrèche; plus de 15 populations.

Phytolacca americana Subspontané en 2000 au Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis du Sault).

Polygonum polystachium Subspontané depuis 1969, d'abord à Couvet sur la berge du Sucre; 2 populations.

Prunus laurocerasus Naturalisé au pied du Jura depuis 1978, d'abord au château de Gorgier; plus de 15 localités.

Prunus lusitanica Signalé une seule fois en 1988 à Neuchâtel.

[1] Néophyte: espèce apparue en Europe après 1500. La plupart des plantes envahissantes actuelles sont des néophytes

Reynoutria japonica Introduit par A. von Büren au milieu du XIXe siècle dans la région de Vaumarcus, puis signalé à la gare de Gorgier par A. Gaille en 1913; plus de 30 populations.

Reynoutria sachalinensis Fugace à La Chaux-de-Fonds en 1999, subspontané à Maison-Monsieur en 2001.

Robinia pseudacacia Naturalisé avant 1914, d'abord à l'embouchure de l'Areuse; plus de 20 localités.

Rubus armeniacus Non documenté

Rhus typhina Subspontané depuis 1971, d'abord signalé à Noiraigue; 5 localités.

Solidago canadensis Signalé depuis 1914, d'abord dans le Vignoble à Bevaix; plus de 30 populations.

Solidago gigantea Signalé depuis 1914, d'abord à Travers; plus de 15 populations.

Senecio inaequidens Signalé en 1994 sur la voie ferrée à Cornaux; 1 population à Brot-Dessous, sous la voie ferrée.

Symphoricarpos albus Signalé en 1918 au pied du Jura, puis en 1975 à Maison-Monsieur; plus de 10 populations.

Veronica filiformis Signalé depuis 1971 dans les pelouses artificielles, d'abord à Colombier; plus de 100 populations.

Veronica persica Signalé dès 1853, d'abord dans le Vignoble de Vaumarcus à Bôle; plus de 200 localités.

2. IDENTIFICATION DES PRINCIPALES MENACES, DANS L'ORDRE DÉCROISSANT DE DANGEROSITÉ

2.1 *Ambrosia artemisiifolia* = Grande ambroisie

Cette espèce présente un risque sanitaire très important pour la population humaine (asthme et allergies dues aux pollens)

Pour l'instant dans le canton, cette astéracée provient essentiellement des sachets de graines pour oiseaux. Mais elle pourrait potentiellement se répandre dans les champs (maïs surtout), par le biais d'engins agricoles en provenance d'autres cantons ou pays infestés par cette espèce. Ce mode de dissémination a été observé dans le canton de Genève.

A Neuchâtel, cette espèce a été signalée uniquement sur le réseau ferroviaire tertiaire (non connecté au réseau primaire): tram Littorail et funiculaire. Mais elle a été observée à plusieurs reprises sur le réseau ferré primaire (voie large) du Tessin (SCHOENENBERGER *et al.*, 2001). Notre expérience, suite à trois années passées à inventorier la flore des gares et voies ferrées du canton et d'ailleurs nous a conduit à mettre en évidence que la plupart des néophytes et plantes adventices se déplacent plus vite et plus loin le long des voies ferrées que le long des routes et autoroutes [Pour une revue de la question au niveau des autoroutes et des routes, cf. DASNIAS (1996)]. Ceci résulte de la conjonction de plusieurs facteurs (effet "tunnel", milieu ouvert facilitant l'installation de populations relais, wagons plate-forme et autres types de wagons offrant de multiples zones où les diaspores peuvent séjourner en grands nombres et longtemps, jusqu'à ce qu'un cahot plus brutal lors du passage d'un aiguillage, ou un remous d'air à l'entrée ou sortie d'une tranchée ou d'un tunnel les propulse sur le bord du ballast. L'histoire des néophytes dans le canton de Neuchâtel prouve que depuis le XIXe siècle, le réseau ferré est leur principale voie de pénétration. Il s'agit donc d'un secteur à prospecter en priorité si l'on souhaite connaître la situation des plantes invasives dans une région donnée.

2.2 *Reynoutria japonica* = Renouée du Japon

Cultivée comme plante ornementale, elle est présente à proximité des jardins, dans les villages et les agglomérations. De là, elle se répand le long des routes et surtout des voies de chemin de fer et dans les gares du fait des épareuses utilisées pour débroussailler les talus. Chaque morceau coupé et rejeté plus loin peut potentiellement être à l'origine d'une nouvelle population.

C'est une plante exclusive, formant des colonies compactes qui s'étendent en supprimant toutes les autres espèces de plantes vasculaires. A Rochefort, à la gare de Chambrelien, *Reynoutria japonica* a fait disparaître en deux ans une première population de *Symphytum peregrinum*, espèce très rare en Suisse; en 2002, la 2e population de *Symphytum peregrinum* de la gare de Chambrelien est à son tour gravement menacée par *Reynoutria japonica*. Une population commence également à s'implanter au bord du petit lac du Loclat à St Blaise, où se trouve la deuxième station de *Lysimachia thyrsiflora* du Jura et une des rares populations jurassienne de *Thelypteris palustris*.

Le long des cours d'eau et lacs, *Reynoutria japonica* étouffe toutes les autres plantes croissant sur les berges plus ou moins eutrophisées, dont certaines peuvent avoir une grande valeur patrimoniale. De plus la présence d'eau libre à proximité interdit pratiquement d'utiliser des herbicides, seul moyen efficace pour lutter contre elle.

2.3 *Impatiens glandulifera* = Basalmine de Royle

Cultivée comme plante ornementale, elle se développe en colonies denses et presque monospécifiques sur les berges eutrophisées et d'une façon générale dans toutes les zones fortement chargées en nitrates: décharges publiques, à proximité des jardins. Au bord des rivière et des lacs, le problème est le même que pour *Reynoutria japonica* en ce qui concerne l'usage des herbicides pour tenter de l'éradiquer.

2.4 Espèces présentant un faible risque de menace

D'autres espèces présentent dans le canton de Neuchâtel des menaces mineures comme *Heracleum mantegazzianum* pour les personnes qui les manipulent ou qui s'y frottent par inadvertance (contact avec la peau); ou *Veronica persica* qui concurrence des espèces indigènes comme *Veronica agrestis* et *V. opaca*. *Brassica napus* semble pour l'instant cantonné au ballast des voies ferrées ou à proximité immédiate, de même que *Geranium robertianum* subsp. *purpureum*; *Senecio inaequidens* est encore sporadique, mais une petite population existe à Brot-Dessous, sous la voie ferrée, probablement en provenance de France voisine (l'espèce est présente sur la même voie ferrée près de Pontarlier). *Elodea canadensis* pullule parfois comme en 2001 au lac des Taillères (probablement plus de 1.000.000 d'individus), mais la population s'est effondrée d'un facteur 100 l'année suivante. *Elodea nuttallii* est encore peu observée, mais en expansion rapide dans les lacs de Bienne et surtout de Neuchâtel, où elle commence à envahir les ports. *Solidago gigantea* ou *S. canadensis* forment rarement des populations denses, sauf à proximité de la rive du lac de Neuchâtel. *Symphoricarpos albus* est plutôt exclusif, mais se naturalise rarement et se répand lentement.

2.5 Autres espèces en expansion dans le canton de Neuchâtel

Ailanthus altissima s'intègre à la végétation indigène de même que *Prunus laurocerasus* et *Robinia pseudacacia*. *Artemisia verlotiorum* commence à se répandre, surtout au bord des voies ferrées (Chambrelien). *Buddleia davidii* et *Erigeron annuus* restent cantonnés aux terrains vagues et rudéraux. *Phytolacca americana* n'a été observé qu'une

fois, subspontané au Jardin botanique de Neuchâtel. *Veronica filiformis* forme des populations très denses mais se limite essentiellement aux gazons artificiels et prés gras.

3. PROPOSITIONS DE MESURES

3.1. Information de la population sur les dangers représentés et les mesures à prendre pour les espèces figurant dans les quatre premières catégories de menace.

3.2. Par voie législative, interdire dans les sachets de graines pour oiseaux, les graines d'espèces reconnues comme potentiellement invasives en Suisse (listes noire et grise), en particulier celles d'*Ambrosia artemisiifolia*.

3.3. Contrôle de la végétation
- Localisation, recensement et arrachage des pieds et populations *d'Ambrosia artemisiifolia* partout (question de responsabilité civique)
- Recensement, localisation et destruction des populations de *Reynoutria japonica* par des phytocides ou autres moyens appropriés dans les lieux publics, en commençant par les voies ferrées et les agglomérations; idem pour *Impatiens glandulifera* lorsqu'il s'installe sur des berges de cours d'eau ou les rives d'un lac.
- Surveillance des autres populations et espèces des catégories 4 et 5 (2.4 et 2.5 ci-dessus).

3.4 Surveillance
- des voies de chemins de fer et gares.
- des champs cultivés, en priorité les exploitations utilisant des engins agricoles en provenance d'autres régions.
- des rives des lacs et principaux cours d'eau, c'est-à-dire Thielle, Doubs et Areuse. On pourrait informer les Sociétés de pêche par le biais d'une brochure et faire ainsi remonter l'information concernant en particulier *Reynoutria japonica* et *Impatiens glandulifera*.

CONCLUSION

Si la prise de conscience autour des plantes envahissantes est nouvelle, le phénomène est aussi vieux que celui de l'évolution des plantes. Depuis la fin de la dernière glaciation, il y à 10000 à 16000 ans, notre canton a subit plus d'un millier d'invasions par des plantes, au départ "étrangères", et ce sont ces anciennes espèces "invasives" que nous souhaitons maintenant protéger contre la menace potentielle de nouveaux envahisseurs. Au cours des millénaires, ces espèces se sont pour la plupart intégrées à la flore indigène. Certaines ont disparu, ou subsistent à l'état relictuel. Les mesures prises doivent donc être appropriées au degré de menace présenté par chaque espèce, et réservées en priorité aux très rares espèces qui entraînent de réels dégâts dans la faune ou la flore "indigène" ou sont la cause de graves problèmes de santé publique. Actuellement, seules trois espèces nous paraissent justifier des mesures urgentes dans le canton de Neuchâtel, préventives ou d'éradication: *Ambrosia artemisiifolia*, *Reynoutria japonica* et *Impatiens glandulifera*. Pour *Ambrosia artemisiifolia*, il est clair que le seul moyen de lutter efficacement contre l'invasion consistera à prendre des mesures dans les cantons par où l'espèce pénètre en Suisse, en particulier les cantons de Genève et du Tessin.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Alain Perrenoud pour la relecture du manuscrit, Marc Hämmerli pour la traduction du résumé et Michel Horner pour tout le travail déjà effectué sur ce sujet dans le canton de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

DASNIAS, Ph. 1996. Rôle écologique des dépendances vertes autoroutières - Recherches bibliographiques sur la biodiversité végétale. *Etude U.S.A.F. 95 7413.*

DRUART, Ph. & DUCKERT-HENRIOD, M.-M. éds. 1999-2002. Notes de floristique neuchâteloise I-IV. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat. 122: 65-83*; *123: 37-64*; *124: 73-91*; *125: 33-57.*

JAUZEIN, Ph. 1995. Flore des champs cultivés. *INRA / SOPRA, Paris.*

PAROZ, R. & DUCKERT-HENRIOD, M.-M. 1998. Catalogue de la flore du canton de Neuchâtel. *Editions du Club Jurassien. Neuchâtel.*

SCHOENENBERGER, N.; DRUART, Ph. & GIORGETTI FRANSCINI, P. 2002. Note floristiche ticinesi: la flora della rete ferroviaria con particolare attenzione alle specie avventizie – Parte I. *Boll. Soc. ticinese Sci. nat. 90: 127-138.*

SPINNER, H. 1918. La distribution verticale et horizontale des végétaux vasculaires dans le Jura neuchâtelois. *Attinger. Neuchâtel.*

Pour d'autres informations concernant les néophytes envahissants, vous pouvez contacter la CPS. <www.cps-skew.ch>; si vous souhaitez participer au recensement des néophytes envahissants, un formulaire type, au format pdf est mis à disposition par le CRSF <www.cib.unige.ch/rsf/fra/download/download.htm>.